

BULLETIN MUNICIPAL JUILLET 2019

LUS-LA-CROIX-HAUTE



ÉDITO

Le printemps, s'il ne se manifeste pas toujours dans notre commune par une hausse significative des températures, est autant pour les employés communaux, que pour les entreprises, marqué par un regain d'activité. L'équipe technique, réduite à trois depuis le départ à la retraite de Jean-Paul André, fonctionne avec un renfort d'hiver pour le déneigement, et un d'été pour absorber le surplus de travail. C'est Simon Millet qui rejoint pour trois mois l'équipe, qui met les bouchées doubles pour préparer la saison estivale.

Les travaux sur les réseaux d'eau potable ont repris, notamment aux Corréardes, Les Lussettes, les Mas, et le village sont maintenant équipés de traitement de l'eau aux ultra violets (UV) : un traitement qui permet sans modification chimique, de purifier l'eau. Il est cependant nécessaire si vous ouvrez votre maison après quelques jours, ou quelques mois de fermeture, de laisser couler l'eau quelques minutes afin de ne pas consommer l'eau stagnante dans vos tuyaux. Les premières analyses, après ces installations, confirme l'efficacité du dispositif.

Beaucoup de travaux entrepris sur la commune ont un **double objectif** : remise en état mais aussi, **mise aux normes d'accessibilité**. Petit à petit, suite aux efforts des municipalités successives, l'ensemble de nos installations et bâtiments deviennent accessibles : école, salle des fêtes, mairie, office de tourisme, garderie, piscine, maison médicale, (Hôtel des Aiguilles en cours). Ce sont aussi **les activités de loisirs qui deviennent accessibles** : un appareil de mise à l'eau pour personne à mobilité réduite permet un accès aux différents bassins de la piscine. Avec la même attention, **la station peut accueillir tant l'hiver que l'été, des personnes en fauteuil roulant avec du matériel adapté**. Dès cet été, les toilettes du village, place du marché, qui nécessitaient une remise en état complète, seront elles aussi rénovées et adaptées.

Cela permet à l'ensemble de nos habitants de pouvoir accéder comme tout un chacun aux services et aux équipements municipaux, qu'il soit momentanément accidenté ou personne à mobilité réduite.

La municipalité souhaite à tous un bon été, temps de travail intense pour certains, ou temps de repos, et se tient à votre disposition les matins en mairie.

Alain Matheron, maire.



YVES GAL, ROLAND DURAND

Il y a un an, nous disions adieu à Yves Gal, qui durant 7 années s'est engagé dans la gestion communale au quotidien. Il y a quelques mois, c'est Roland Durand qui nous quittait également.

Hommes d'honneur, loyaux et convaincus, la devise républicaine n'était pas pour eux seulement une inscription au fronton des mairies et des écoles, c'était une ligne de conduite. Yves et Roland étaient des hommes libres, respectant des valeurs des autres dans un esprit fraternel.



ÉTAT CIVIL

Naissances :

Carmen ABRANT, le 3 juin 2019

Evan ZANARDI, le 7 juin 2019

Mariages :

Catherine HOULLEMARE et Jérôme PIGUET
Le 8 décembre 2018

Martine RAMECOURT et Serge GERVASONI
Le 20 avril 2019

Décès :

Danièle BOUILLIOD décédée à Lus
le 5 mars 2019

Roland DURAND décédé à Veynes
le 17 avril 2019

Christiane MONTJAUX décédée à Lus
le 6 mai 2019

Pierre FIAT décédé à Lus le 10 mai 2019

Retrouvez tous les compte-rendus des Conseils municipaux
sur le site internet de la commune.

www.lus-la-croix-haute.fr > Mairie > Bulletins et Conseils

JEUNESSE



RESTAURATION SCOLAIRE

La « **cantine** » est un service indispensable dans une commune comme la nôtre. Elle permet de limiter les déplacements des enfants habitant dans les hameaux et bien sûr de ne pas couper la journée de travail des parents travaillant souvent à l'extérieur.

Le coût d'un repas, incluant les charges de personnel, de fonctionnement et les aliments, avoisine une dizaine d'euros. Une grande partie de ce coût est pris en charge par la collectivité, le reste à charge pour les parents à ce jour étant de 3,40 € plus 0,50 € de surveillance.

Les repas sont cuisinés sur place par Claudine André, secondée par Sarah pendant le temps du repas. La commune s'est fixé un objectif de préparation des repas en partie avec des produits bio et locaux, avec un repas végétarien par semaine. Claudine aidée de la commission 'cantine' fait donc découvrir aux écoliers, pain, viande, fromages locaux (Fromage de la Jarjatte et de Beaumugnes, pain de la Farrie et du Trabuech, viande du GAEC des Pin's de temps en temps).

Les enfants savent ce qu'ils consomment et d'où cela provient. Les produits d'épicerie sont achetés à l'épicerie du village qui participe à cette évolution en étoffant son rayon bio et local.

Le repas est aussi un temps éducatif ; il est utilisé comme support par les enseignants. **Les enfants sont parallèlement sensibilisés à ne pas gaspiller.** Ils pèsent chaque jour leurs déchets afin d'en réduire le volume.

Merci à tous ceux qui contribuent à faire de ce service un temps convivial et éducatif.

PRIX LITTÉRAIRE !

Félicitations à **Nans Bernard**, qui montait sur le podium en première place ex-æquo, au concours de nouvelles organisé par les médiathèques de l'Aglo Valence-Romans. Ce concours récompense pour la 11^{ème} année des jeunes gens de 15 à 20 ans, pour ce genre particulier qu'est la nouvelle!

Remis par Bernard Quirigny, écrivain d'origine belge, dont l'œuvre est souvent comparée aux nouvelles fantastiques de Jorge Luis Borg-



es, d'Edgar Allan Poe et de Marcel Aymé, **ce premier prix récompensait Nans pour « L'esclave », que vous pouvez retrouver sur le site nouvelles.viabloga.com.**



POMPIERS

Recrutement

Le Centre d'Incendie et de Secours est fier de vous présenter sa dernière recrue : **Zoé**, 17 ans. Elle a profité de ses vacances scolaires pour entamer sa formation de Secours d'Urgence Aux Personnes. Nouvelle au sein de l'équipe, Zoé est déjà connue de l'ensemble des Sapeurs-pompiers volontaires du centre puisqu'elle suit les traces de son papa, Simon, également pompier à Lus.

Avec 4 femmes en son sein, le CIS de Lus dépasse la moyenne nationale de féminisation des équipes sapeurs-pompiers.

Homme ou femme, si comme Zoé, vous êtes dynamique et motivé, le CIS de Lus recrute !

CYCLE ÉCOLE Apprendre à Porter Secours

Le partenariat avec l'École se clôture bientôt pour cette année scolaire 2018/2019. Pour évaluer les secouristes en herbe, **une chasse au trésor a eu lieu le 21 juin** dans le village.

A son issue, les élèves du cycle 3 ont été diplômés. Tous les élèves, sérieux et motivés sur l'ensemble des activités proposées, ont découvert leur trésor.

On continue : le cycle se poursuit l'an prochain !

Suite à l'inscription au concours *SE CONSTRUIRE CITOYEN*, l'école se voit décerner un prix : 2 expositions représentant la laïcité à l'école.



L'ÉCOLE DÉCOUVRE NATURA 2000

Les élèves de l'école, de la petite section au CM2, ont participé à plusieurs ateliers avec Camille Le Bihan, animatrice du site Natura 2000 de Lus-la-Croix-Haute.

Grâce à des jeux et des dessins, les plus petits ont pu découvrir la vie secrète des **chauves-souris**. Cet animal nocturne méconnu, vit pourtant très près de chez nous. La **pipistrelle commune** est l'une des espèces

que l'on croise le plus souvent sur Lus.

Toute l'école s'est ensuite équipée en tournevis et marteaux, pour réaliser des **gîtes à chauves-souris**. Bien encadrés par les enseignants, des parents d'élèves, des élus et les animatrices, chaque élève a pu repartir avec un gîte à installer chez soi.

Lus-la-Croix-Haute est une commune riche en faune et en flore. C'est ce que Camille et Isa de la Communauté des Communes du Diois ont fait découvrir aux enfants. Les maternelles ont recherché les animaux vivant à Lus. Entre chamois et chameau, parfois ce n'est pas simple de s'y retrouver, mais à la fin chaque animal avait retrouvé son territoire.

Aux plus grands, Camille a présenté son travail d'animatrice Natura 2000 tout en expliquant ce que Natura 2000 apporte à Lus. Lus-la-Croix-Haute est un territoire remarquablement riche en biodiversité, où des espèces emblématiques comme le sabot de vénus, le tétras lyre ou l'azuré de la sanguisorbe s'y plaisent. L'objectif de Natura 2000 est de préserver ces richesses naturelles en tenant compte des activités humaines tout aussi importantes pour la vie du territoire.

Pour clôturer ces temps de découverte, rien de mieux qu'une balade dans le vallon de la Jarjatte. Une sortie à la journée a regroupé toutes les classes, guidées par Camille Et Thibaut Collange de l'ONF.



LES LUCIOLES

Cet été, la crèche des Lucioles accueille les enfants jusqu'à 4 ans du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h. Encadrement par 4 professionnelles : Elodie, aide soignante, Léa et Marie-Noëlle, animatrices Cap petite enfance et Sylvie directrice-éducatrice de jeunes enfants.

Tout en respectant leur rythme, les enfants trouveront des activités autour de la piscine, des jeux sensoriels, des histoires, des chansons, des balades, de la peinture...

Une fête est organisée en leur faveur avec les parents, le mercredi 3 juillet de 9h30 à 17h.

Cette journée s'articulera autour de jeux extérieurs, un temps chansons, un atelier art plastique, un tapis raconte, un pique-nique tiré du sac, et se terminera par un spectacle Poético-musical !

Merci à la mairie, car les enfants ont pris plaisir à jouer aux jardiniers pour reflorir leur jardin

Venez faire un petit tour, vous serez les bienvenus !

L'**ALSH** (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) des Lucioles sera ouvert aux enfants de 4 à 12 ans du lundi 8 juillet au mardi 13 août, de 9h à 17h, à l'école primaire.

Accueil en demi journée : de 9h à 13h (avec pique nique) ou de 13h à 17h (avec goûter) ou en journée de 9h à 17h (pique nique et goûter)

Programme autour du sport, de la nature, de la découverte (piscine, poney...) et de thèmes particuliers à chaque semaine.

Renseignements : 07 70 44 27 76

www.leslucioles26.fr

LES AIGUILLES.



Le bâtiment des Aiguilles qui abrite aujourd'hui, la Maison du Patrimoine, la bibliothèque, la salle communale servant au club de l'amitié et à l'espace de vie sociale, doit être rénové.

Le permis est accepté, nous avons déposé les demandes de subventions auprès du département, de la région et de l'état. En attente de réponses que nous espérons positives, le maître d'œuvre prépare la consultation qui pourra être lancée dès réception des notifications d'arrêtés de subventions. La consultation pourrait donc avoir lieu cet été pour un démarrage des travaux à l'automne si elle est fructueuse.

Pendant les travaux, il faudra délocaliser les activités ou les interrompre. Mais chacun retrouvera le plus rapidement possible des locaux conformes en terme de sécurité et d'accessibilité et bien sûr entièrement rénovés.



LE FRELON ASIATIQUE (*Vespa velutina nigrithorax*) est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Il représente aussi une menace pour la santé publique.

En été, chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres. En fin d'automne de nombreuses

futures reines quittent le nid. Il faut les trouver et les détruire pour éviter la création de nouveaux nids, l'année suivante.

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.

2018 : progression forte du nombre de nids découverts

Sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes, le nombre de nids observés en 2018 est de 1360 contre 414 en 2017. Les conditions climatiques de l'année semblent avoir été favorables au prédateur. Il poursuit sa progression dans la Drôme, 393 nids recensés ayant été détruits en 2018 contre 121 en 2017.

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement soit :

Sur la plateforme de signalement en ligne : frelonsasiatiques.fr ou en téléchargeant l'application mobile « Frelon Asiatique ».



PLACE DU MARCHÉ, UN COUP DE NEUF !

Les toilettes communales manquaient sérieusement d'un coup de fraîcheur. Ce sera fait pour celles de la place du marché. Entièrement rénovées, elle pourront fonctionner à l'année, avec une mise hors gel. A l'occasion de ces travaux, la mise en accessibilité a, elle aussi, été réalisée.

Une amélioration pratique mais aussi esthétique puisque une reprise du crépi extérieur viendra achever cette opération.

Sur le mur, en remontant la rue du Corps de Garde, les jeunes dans le cadre des Lucioles, accompagnés de Mathieu et de l'artiste Etienne Bergeret réaliseront un graphe.

Leur projet présenté devant jury est financé par la CNAF et a été sélectionné lors d'un concours national de projets ados.

SABOT DE VÉNUS

A la recherche d'une élégante plante !



Vous la connaissez sûrement, peut-être même l'avez-vous déjà rencontré au gré d'une balade et photographié sous toutes ses coutures ?

Il s'agit d'une orchidée emblématique de Lus la croix haute... Vous l'aurez reconnu, c'est le Sabot de Vénus. C'est une espèce très rare au niveau national et européen, ce qui explique son haut statut de protection. Elle est malheureusement souvent menacée par la densification de son couvert végétal.

C'est pourquoi, nous souhaiterions vous solliciter aujourd'hui, parce qu'en tant qu'habitant de Lus, vous les avez parcourus ces sentiers forestiers, vous connaissez les recoins de Lus mieux que quiconque !

Aussi, à des fins scientifiques, nous aimerions compléter nos connaissances avec les vôtres. L'objectif est de rassembler le plus d'informations possibles sur la présence du Sabot de Vénus à Lus la croix haute. L'ensemble des données que vous voudrez bien nous transmettre, resteront strictement confidentielles.

Si vous souhaitez participer à cet appel à connaissances et à la préservation du Sabot de Vénus sur Lus, n'hésitez pas à contacter **Camille Le Bihan**, chargée de mission Natura 2000 par mail à camille.lebihan@paysdiodis.fr ou par téléphone au 06.18.85.21.05. Vous pouvez également vous rendre en mairie de Lus les mardis entre 9h et 12h.



INAUGURATION DES RÉSEAUX DE CHALEUR

Le 16 mars avec la présence de Didier Guillaume, ministre de l'agriculture

"(...)Ces réseaux de chaleur chauffent l'ensemble des bâtiments communaux, 29 logements, l'église, la piscine, la gendarmerie. Ce sont 2 réseaux qui parcourent tout le village. C'est du bois déchiqueté, aujourd'hui du bois que nous achetons, demain ce sera le bois de notre forêt car l'idée c'est d'être en circuit le plus court possible. (...). Je remercie le maître d'œuvre qui nous a accompagné pas à pas dans cette démarche et l'ONF qui gère de manière extrêmement durable notre forêt ici, je rappelle que la forêt de Lus c'est 1400 hectares de forêts communales cultivées, voilà on a la chance d'avoir plus de forêts communale que de domaniales, tant pis pour l'état mais très bien pour nous. C'est à peu près 350 m3 annuels qui seront brûlés, ça permet de valoriser du bois local qui n'est pas forcément du bois de très haute qualité. (...)"
Extrait du discours d'Alain Matheron.



LIGNE GRENOBLE-GAP

Le lundi 27 mai, à l'invitation de Mme Pascale BOYER et M. Joël GIRAUD, les deux députés des Hautes-Alpes, M. Jean-Baptiste DJEBBARI, député de Haute-Vienne, rapporteur du projet de loi pour un nouveau pacte ferroviaire du 27 juin 2018, et co-rapporteur de la Mission d'application de cette même loi, mais également membre titulaire de l'Agence de financement des infrastructures de transport de France, s'est déplacé sur la ligne ferroviaire Grenoble - Gap.

A cette occasion, les trois parlementaires ont effectué l'intégralité du trajet en train. Cette initiative originale devait permettre d'attirer l'attention sur cette petite ligne qui est essentielle au désenclavement de notre territoire rural et dont l'état implique à l'évidence un fort besoin de régénération. Elle permet aussi de sensibiliser encore un peu plus le rapporteur DJEBBARI, qui joue un rôle central dans l'organisation du transport ferroviaire en France.

Tout le long de la ligne, des usagers et des élus motivés ont fait une partie du trajet pour montrer leur détermination à faire vivre cette ligne. A Lus, une trentaine de personnes s'était déplacées.



BICYCLE DE DESCENTE

Cet été à nouveau, l'activité d'été de **bicycle de descente**, portée par les associations 'Les Amis de la Jarjatte' et les 3 salariés va débiter le **7 juillet jusqu'au 28 août**. Tous les après-midi de 13h à 18h, pour vous faire plaisir en famille avec du BDD, des trottinettes tout terrain sur les pistes aménagées. Tarifs à partir de 2,50 €. Fermé le samedi.

Très prisée des campings et résidences secondaires du Diois, Trièves, et vallée du Buëch jusqu'à Rosans, avec une grosse proportion de clientèle étrangère, cette activité permet de faire découvrir Lus et La Jarjatte, avec peut-être des retours sur la saison d'hiver.

Cette activité est possible grâce au soutien de la commune et celle du département de la Drôme.

Renseignements : 06 72 44 52 34



10^{ÈME} ÉDITION du Festival Court Mètrage, présentant chaque été une sélection de films présentés à Clermont Ferrand, lors du Festival International du Court Mètrage.

Une soirée un peu exceptionnelle pour notre village et chaque fois très réussie, puisqu'elle rassemble environ 150 spectateurs ! Un grand merci aux organisateurs et plus particulièrement à Jean-François Mezeix qui en est l'instigateur ! **7 août 2019**



MAISON DES SERVICES AU PUBLIC

La Maison des Services au Public du Diois, est un lieu, ouvert à tous, qui permet de s'informer, se former, d'échanger, de créer et de s'initier aux outils, aux services et aux innovations liés au numérique dans le cadre d'actions diversifiées : rencontres, débats, ateliers collectifs, médiations individuelles... Nous accueillons des permanences délocalisées de services publics (CAF, défenseur des droits, conciliateur de justice...) et nos animatrices délivrent les informations de premier niveau sur les usages des services notamment à travers les plateformes de nos partenaires.

Avocat - CAF (Allocations familiales) - CARSAT (Assurance retraite) - Chambre d'agriculture - Conseil départemental de l'accès au droit (CDAD) - CPAM (Assurance maladie) - Défenseur des droits - Espace Public Numérique (EPN) - Fédération des Particuliers-Employeurs (FEPEM) - Mission locale - MSA (Mutualité sociale agricole) - Point d'accès au droit - Préfecture - Autre...

A Lus une permanence est assurée chaque 3^{ème} vendredi du mois de 9h30 à 12h à la mairie.

Mairie de Lus-la-croix-haute

Tél / Fax : 04 92 58 50 39

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h à 12h

Le 3^{ème} samedi du mois de 9h à 12h

Agence postale Communale

Tél : 04 92 44 17 48

Horaires : mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h (fermeture le lundi).



DÉPART À LA RETRAITE

Parti à la retraite au premier janvier, après 40 ans à la commune ! Jean-Paul André a encore sillonné nos rues cet hiver au déneigement... Une vocation, puisqu'il a commencé bambin aux Lussettes avec un chasse neige en bois que lui avait fait son papa ! **La commune le remercie et lui souhaite de belles et longues années de retraite !**



COMMUNICATION ASSOCIATIVE

CentoLive est une application développée par Centaure Systems qui vous permet de suivre en temps réel, le contenu des panneaux électroniques d'information municipale.

Installez CentoLive (gratuit) sur votre smartphone. Rentrez le code postal de la commune pour avoir les informations municipales en direct.

Associations, pensez à informer l'OT ou la mairie de vos événements afin qu'elles paraissent sur ce panneau !

Une bache d'accueil et de bienvenue va être à nouveau placée en haut de l'entrée nord du village. Il est prévu de pouvoir y accrocher une bache à œillets de 4m x 0,5m pour annoncer vos événements... Profitez-en...

NOUVELLES ENSEIGNES !

De nouvelles enseignes ont fait leur apparition ce printemps !

L'hôtel-Restaurant Le Commerce est devenu "**L'Envie des Mets**"....! Repris par Alain et Gaëlle Bernard, il sera ouvert toute l'année et propose une cuisine maison et soignée. Alain est cuisinier, pâtissier, chocolatier et confiseur.

Baffert, Pasa, Huit à 8...et aujourd'hui **Proxi** ! Notre épicerie, reprise depuis déjà un an par Gisèle Roussel, offre de plus en plus de produits locaux et de bio...

Quand à la Cave, l'enseigne devient '**Chez Zed-La Cave**', Zélia Bernard succédant à Audrey. La friagerie mobile continuera, tous les soirs sauf le mercredi de 19h à 21h30.

A tous nous souhaitons bonne chance... C'est précieux pour notre village d'avoir des commerçants motivés et qui vont de l'avant, pensons à nous servir chez eux !